

2002/2007

Cantol

INSECTICIDE AÉROSOL

KLUNK!

COMMERCIAL

Insecticide pressurisé atmosphérique et par contact

Pour utilisation dans les usines de préparation alimentaire, les restaurants, les locaux d'entreposage et les véhicules de transport de denrées.

GARANTIE:

Pyréthrines.....0.5 %

Butoxide de piperonyl, technique.....1.0 %

Dicarboximide N-octyl bicycloheptène.....1.0 %

No. D'ENREGISTREMENT 9928 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER

INFLAMMABLE

ATTENTION

EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT

CONTENU NET: 400G

VENDU PAR:

Cantol Limited

199 Steelcase Road West

Markham, ON L3R 2M4

Pour réapprovisionner, composer sans frais le: 1-800-387-9773

## MODE D'EMPLOI:

BIEN AGITER AVANT USAGE-TENIR LE CONTENANT VERTICAL-VAPORISER PAR COURTES GICLÉES.

**INSECTES VOLANTS:** Fermer les portes et les fenêtres. Diriger la vaporisation vers le haut, dans toutes les parties de la pièce, particulièrement les fenêtres et autres sources lumineuses. Appliquer à raison de 3 giclées de 5 secondes par 30m<sup>3</sup> d'espace. Chaque fois que possible, garder les portes et les fenêtres fermées pendant 15 minutes après chaque traitement. Vaporiser également dans les endroits où les insectes sont présents.

**INSECTES RAMPANTS:** Vaporiser dans les endroits abritant les insectes, tels que plinthes, zones humides, ouverture autour des éviers, conduits et tuyaux, derrière les armoires et les placards. Vaporiser les pistes de fourmis autour des seuils de portes, embrasures de fenêtres, fourmilières et leurs abords. Pour être détruits, les insectes doivent être touchés. Assurer une aération adéquate après le traitement.

**PRÉCAUTIONS:** Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Contenu sous pression. Ne pas percer ni incinérer le contenant. Le contenant risque d'exploser s'il est chauffé. Ne pas laisser le contenant ni le contenu dépasser une température de 50 C. Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter de respirer les émanations ou la brumisation. Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Ne pas appliquer directement sur les aliments ou les ustensils. Dans les locaux commerciaux de préparation alimentaires et les établissements de restauration, ne procéder au traitement qu'**EN DEHORS DES HEURES** de fonctionnement. Couvrir ou retirer tous les aliments et l'équipement de préparation durant le traitement. Après vaporisation aérienne dans les établissements de préparation alimentaire, conserveries, boulangeries et autres, avant de reprendre les opérations nettoyer à fond à l'eau potable tout l'équipement, les tables, les étagères, etc. ou les aliments exposés seront manipulés. Retirer les animaux de compagnie, oiseaux et couvrir les aquariums avant la vaporisation. Ne pas utiliser dans les chambres d'enfants ou les pièces où des bébés, des personnes malades ou âgées demeurent en permanence.

**PREMIER SOINS:** En cas de contact, rincer immédiatement à grande eau les yeux ou la peau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas d'empoisonnement, consulter un médecin ou un centre antipoison sans tarder.

**AVIS A L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasite doit être utilisé dans le respect strict des directives fournies sur la présente étiquette. L'utilisation de ce produit antiparasite dans des conditions non sécuritaires constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**ÉLIMINATION:** Quand le contenant est vide, appuyer sur la soupape pour laisser s'échapper la pression et jeter celui-ci dans les ordures ménagères.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )